
Arrondissement de BETHUNE

du Conseil Communautaire

COMMUNAUTE -ooOoo---
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Le mardi 17 octobre 2023, à 18 H 45, le Conseil Communautaire s'est réuni, à la salle Olof Palme de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 11 octobre 2023, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, LAVERSIN Corinne, LEMOINE Jacky, GAQUÈRE Raymond, SCAILLIEREZ Philippe, BERRIER Philibert, DELELIS Bernard, DAGBERT Julien, DEROUBAIX Hervé, SOUILLIART Virginie, DE CARRION Alain, PÉDRINI Léo (jusqu'à la question 13), CHRETIEN Bruno, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DUBY Sophie, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESSIEZ Danielle, MEYFROIDT Sylvie, SELIN Pierre, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, ANTKOWIAK Corinne, BARRÉ Bertrand, BARROIS Alain, BECUWE Pierre, BERROYER Lysiane, BERROYEZ Béatrice, BERTIER Jacky, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BOMMART Émilie, BOULART Annie, CARINCOTTE Annie-Claude, CASTELL Jean-François, CLAIRET Dany, CORDONNIER Francis, CRETEL Didier, DEBAECKER Olivier, DELEPINE Michèle, DELETRE Bernard, DELPLACE Jean-François, DEMULIER Jérôme, DERICQUEBOURG Daniel, DERLIQUE Martine, DESSE Jean-Michel, DEWALLE Daniel, DISSAUX Thierry, DOMART Sylvie, DOUVRY Jean-Marie, DUMONT Gérard, BRAEM Christel, ELAZOUZI Hakim, FIGENWALD Arnaud, FLAHAUT Karine, FOUCAULT Gregory, GLUSZAK Franck, HANNEBICQ Franck, HENNEBELLE André, HOCQ René (jusqu'à la question 2), HOLVOET Marie-Pierre, IMBERT Jacqueline, JURCZYK Jean-François, LECOMTE Maurice, LEGRAND Jean-Michel, LELEU Bertrand, LEVEUGLE Emmanuelle, LOISEAU Ginette, LOISON Jasmine, MACKÉ Jean-Marie, MARIINI Laetitia, MAESELE Fabrice, MALBRANQUE Gérard, MARGEZ Maryse, TRACHE Christelle, MATTON Claudette, MERLIN Régine, NEVEU Jean, NOREL Francis, PAJOT Ludovic, PERRIN Patrick, PHILIPPE Danièle, PRUD'HOMME Sandrine, PRUVOST Marcel, QUESTE Dominique, ROBIQUET Tanguy, SAINT-ANDRÉ Stéphane, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, SWITALSKI Jacques, TOMMASI Céline, VERDOUCQ Gaëtan, VERWAERDE Patrick, VIVIER Ewa, VOISEUX Dominique, WILLEMAND Isabelle

PROCURATIONS :

THELLIER David donne procuration à GACQUERRE Olivier, IDZIAK Ludovic donne procuration à CARINCOTTE Annie-Claude, DEBUSNE Emmanuelle donne procuration à FOUCAULT Gregory, DELECOURT Dominique donne procuration à DE CARRION Alain, DEPAEUW Didier donne procuration à DUCROCQ Alain, DUPONT Jean-Michel donne procuration à VIVIER Ewa, HENNEBELLE Dominique donne procuration à DUHAMEL Marie-Claude, MULLET Rosemonde donne procuration à COCQ Bertrand, DASSONVAL Michel donne procuration à MERLIN Régine, DEFEBVIN Freddy donne procuration à BARROIS

Alain, DELPLANQUE Émeline donne procuration à DEWALLE Daniel, FACON Dorothée donne procuration à LAVERSIN Corinne, FURGEROT Jean-Marc donne procuration à DELETRE Bernard, GAROT Line donne procuration à DELEPINE Michèle, MARCELLAK Serge donne procuration à NOREL Francis, MILLE Robert donne procuration à MAESELE Fabrice, OPIGEZ Dorothée donne procuration à PHILIPPE Danièle, PREVOST Denis donne procuration à MACKÉ Jean-Marie, PRUVOST Jean-Pierre donne procuration à BERROYER Lysiane, TASSEZ Thierry donne procuration à DOMART Sylvie

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

BOSSART Steve, DELANNOY Alain, DRUMÉZ Philippe, EDOUARD Eric, BEUGIN Élodie, BLOCH Karine, BLONDEL Marcel, CANLERS Guy, CLAREBOUT Marie-Paule, COCQ Marcel, DECOURCELLE Catherine, DELANNOY Marie-Joséphine, DELHAYE Nicole, DESQUIRET Christophe, FLAHAUT Jacques, FLAJOLET André, FLAJOLLET Christophe, FONTAINE Joëlle, HERBAUT Emmanuel, HEUGUE Éric, HOUYEZ Chloé, LEFEBVRE Daniel, LEVENT Isabelle, PICQUE Arnaud, RUS Ludivine, TAILLY Gilles, TOURSEL Karine, TOURTOY Patrick, TRACHÉ Bruno, VIVIEN Michel, WALLET Frédéric

Monsieur JURCZYK Jean-François est élu Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
17 octobre 2023

DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION BETHUNE-BRUAY, ARTOIS-LYS ROMANE ET
L'ASSOCIATION PLASTIUM

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n° 2022/CC136 du Conseil Communautaire du 6 décembre 2022 :

Priorité 2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique & protéger la nature

Enjeux : Tendre vers une écologie « industrielle » et une économie décarbonée – Accompagner les transformations et le développement de nos filières économiques

La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay a adopté son projet de territoire lors du Conseil communautaire du 06 décembre 2022. Celui-ci ambitionne de construire collectivement un territoire 100% durable, et a défini plusieurs priorités parmi lesquelles figure l'adaptation aux conséquences du changement climatique.

Dans le cadre de cette priorité, la filière plasturgie et composites représente un enjeu majeur pour la Communauté d'Agglomération (50 plasturgistes implantés en particulier dans 8 zones industrielles soit 2 655 emplois). L'analyse du tissu industriel du territoire permet par ailleurs d'identifier le potentiel de développement de projets sur le sujet du plastique, des composites et plus largement des matériaux et emballages. C'est pourquoi, la Communauté d'Agglomération a intégré dans sa feuille de route industrielle, un axe complet sur le sujet de la plasturgie, des matériaux et de l'emballage, axe qui a été depuis réaffirmé dans le cadre de son Projet de Territoire.

Pour cette filière, la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay ambitionne donc d'accompagner les différents projets industriels qui se profilent mais également d'impulser et d'appuyer la mutation de la filière par le recyclage, les matériaux biosourcés et le design industriel.

Plastium est un pôle d'excellence économique qui fédère un réseau d'acteurs de la filière Plasturgie-Composites à l'échelle des Hauts-de-France. Initié sur le territoire de l'Artois en 1992, Plastium tire sa force de la pluralité de ses membres dont la Communauté d'Agglomération en est un membre historique. Le pôle déploie des actions visant à accroître la compétitivité des entreprises et à favoriser les synergies entre acteurs de l'écosystème régional. Au travers de ses actions, Plastium accompagne notamment les entreprises de plasturgie dans leurs projets de développement liés aux enjeux et contraintes de cette filière.

Plastium constitue un acteur essentiel dans l'ambition portée autour de la filière plasturgie et composites. C'est pourquoi les parties ont décidé de mettre en place un partenariat stratégique dans une logique d'engagements réciproques et de suivi de projets. La convention de partenariat sera conclue pour une durée de 3 ans à compter de sa notification.

Suite à l'avis favorable de la Commission « Développement Économique et Transition Écologique » du 02 octobre 2023, il est proposé à l'Assemblée d'autoriser le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué de signer les pièces correspondantes dont la convention de partenariat pluriannuelle avec l'association Plastium pour une durée de 3 ans à compter de sa notification telle que ci-annexée à la délibération. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,
Le Conseil communautaire,
A la majorité absolue,

AUTORISE le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué à signer les pièces correspondantes dont la convention de partenariat pluriannuelle avec l'association Plastium pour une durée de 3 ans à compter de sa notification telle que ci-annexée à la délibération.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
Le Conseiller délégué,

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **27 OCT. 2023**

Et de la publication le : **27 OCT. 2023**
Par délégation du Président,
Le Conseiller délégué,



DUPONT Jean-Michel

DUPONT Jean-Michel



CONVENTION DE PARTENARIAT STRATEGIQUE ENTRE PLASTIUM ET L'AGGLOMERATION BETHUNE BRUAY

Entre les soussignés :

La « Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane,
Etablissement Public de Coopération Intercommunale, dont le siège est situé à l'Hôtel
communautaire – 100 avenue de Londres CS 40548 - 62411 Béthune Cedex, représentée par
Monsieur Olivier Gacquerre, son Président.

Ci-après dénommée « Communauté d'Agglomération »

Et

L'association « PLASTIUM,
Association de loi 1901, immatriculée sous le N° SIRET 42420849400031, dont le siège social
est situé au 130 rue d'Houchin à Ruitz (62620), représentée par Monsieur Jérôme Lobel, son
Président.

Ci-après dénommée « Plastium »

PREAMBULE

Le territoire de la Communauté d'Agglomération est labellisé « Territoire d'industrie » depuis 2018. L'industrie sur le territoire représente environ 12 000 emplois directs répartis dans près de 165 établissements industriels, dont 50 dans le secteur de la plasturgie soit 2 655 emplois (liste annexée à la présente convention). Le territoire compte des sites majeurs liés à de grands groupes internationaux et des sites plus modestes, qui ont été pour la plupart créés sur le territoire et s'y sont développés. Considérant l'implantation de la filière plastique et composite sur son territoire et le statut de membre de droit de l'association Plastium, conférée à la Communauté d'Agglomération, il convient de mettre en place par la présente convention, un partenariat dans une logique d'engagements réciproques et de suivi de ceux-ci.

Table des matières

PRESENTATION DES PARTIES	3
La Communauté d'Agglomération	3
Plastium.....	4
OBJECTIFS DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT	5
AXE 1 : Appuyer le développement de projets en plasturgie sur le territoire de la Communauté d'Agglomération.....	5
AXE 2 : Appuyer le positionnement de l'Agglomération en tant que territoire référence en plasturgie.....	5
AXE 3 : Accompagner la filière plasturgie du territoire à la sortie du pétrole à travers le recyclage et les nouveaux matériaux	6
AXE 4 : Appui de Plastium à la mise en œuvre de la politique emploi et formation de la Communauté d'Agglomération notamment en lien avec la filière plasturgie.....	6
MISE EN ŒUVRE DU PARTENARIAT	7
Durée de la convention	7
Obligations réciproques	7
Gouvernance	7
Modification de la convention	7
Communication	8
Contentieux.....	8

PRESENTATION DES PARTIES

La Communauté d'Agglomération

Présentation générale

La Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay réunit 100 communes, près de 280 000 habitants, sur un territoire de quelques 647 km². Sa particularité principale est de s'articuler autour de deux villes-centre, Béthune et Bruay-La-Buissière, dans un ensemble au caractère rural très marqué (62 communes de moins de 2 000 habitants), en bordure de l'ancien bassin minier des Hauts-de-France.

Dans le cadre des mutations profondes et des transitions économiques, sociales et environnementales auxquelles le territoire de la Communauté d'Agglomération va devoir faire face, les élus de la collectivité ont concerté les acteurs locaux et ont voté un Projet de Territoire "100% durable". Ce projet s'articule autour de 4 priorités majeures :

- Renforcer la coopération, soutenir les 100 communes et leurs habitants
- S'adapter aux conséquences du changement climatique et protéger la nature
- Garantir le "Bien vivre ensemble" et la proximité sur l'ensemble du territoire
- Accélérer les dynamiques de transition économique

Des enjeux forts et impactant pour le territoire y sont détaillés tels que notamment :

- Tendre vers une écologie "industrielle" et une économie décarbonée - accompagner les transformations et le développement de nos filières économiques
- Développer l'attractivité du territoire pour favoriser l'implantation et le développement des entreprises

Les dynamiques majeures sur le territoire

Afin de parvenir à la réalisation de ces enjeux, la Communauté d'Agglomération, labellisée Territoire d'industrie, s'est dotée d'outils tel que :

- Une feuille de route industrielle validée en avril 2021 et réaffirmée dans le cadre du Projet de Territoire voté en décembre 2022
- L'accompagnement des entreprises industrielles dans leurs projets de développement (recherche de financement, recrutements, mise en réseau, ...)
- Une feuille de route emploi visant le rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi et agissant sur les sujets de l'attractivité des métiers, de la formation et de l'aide aux recrutements
- Des solutions immobilières et foncières afin d'attirer de nouveaux projets
- Un écosystème d'innovation en développement, qu'elle accompagne grâce à des outils comme un fonds d'amorçage, des incubateurs ou encore un partenariat avancé avec le Québec.
- Le déploiement d'un programme d'écologie industrielle territoriale volontariste.

Focus sur les enjeux de la filière plasturgie sur le territoire

La filière plasturgie et composites représente un enjeu majeur pour la Communauté d'Agglomération (50 plasturgistes implantés en particulier dans les 8 zones industrielles soit 2 655 emplois). L'analyse du tissu industriel du territoire permet par ailleurs d'identifier le potentiel de développement de projets sur le sujet du plastique, des composites et plus largement des matériaux et emballages. C'est pourquoi, la Communauté d'Agglomération a intégré dans sa feuille de route industrielle, un axe complet sur le sujet de la plasturgie, des

matériaux et de l'emballage, axe qui a été depuis réaffirmé dans le cadre de son Projet de Territoire.

Pour cette filière, l'agglomération de Béthune-Bruay ambitionne donc d'accompagner les différents projets industriels qui se profilent mais également d'impulser et d'appuyer la mutation de la filière par le recyclage, les matériaux biosourcés et le design industriel.

Plastium

Présentation générale

Plastium est un pôle d'excellence économique qui fédère un réseau d'acteurs de la filière Plasturgie-Composites à l'échelle des Hauts-de-France. Initié sur le territoire de l'Artois en 1992, Plastium tire sa force de la pluralité de ses membres : entreprises industrielles, organismes de formation, centres de recherche, acteurs de la gestion de l'emploi et des compétences, réseaux de soutien à l'innovation, etc. Le pôle déploie des actions visant à accroître la compétitivité des entreprises et à favoriser les synergies entre acteurs de l'écosystème régional.

L'intervention de Plastium est particulièrement prononcée sur 2 axes de travail qui font la force de la structure à l'échelle régionale dans le cadre du SRDii : la performance industrielle et les ressources humaines. Le pôle envisage par ailleurs désormais d'enrichir son intervention au travers d'un axe performance environnementale.

L'offre de services

Plastium s'inscrit dans une vaste stratégie visant à valoriser l'ensemble de la filière Plasturgie-Composites de la Région Hauts-de-France, d'accroître son attractivité et sa visibilité vis-à-vis du monde de l'industrie mais aussi du grand public.

- Porter la stratégie régionale de la filière Plasturgie et Composites
 - Anticiper les changements susceptibles d'impacter la filière
 - Représenter les entreprises dans la sphère économique
 - Contribuer au développement économique et à la création d'emplois dans la Région
 - Encourager les synergies entre les acteurs régionaux de la filière Plasturgie et Composites et ceux des filières applicatives (automobile, bâtiment, santé, ferroviaire, emballage...), collaboratives (textile, mécanique...) et transverses (recyclage, écoconception, énergie...)
 - Assurer la promotion et valorisation de la filière Plasturgie-Composites.

- Soutenir les acteurs de l'écosystème régional
 - Mettre en réseau les compétences techniques et technologiques des membres et des partenaires
 - Entreprendre toutes les actions ou études dont le but est d'éclairer les choix de ses membres, des partenaires et des acteurs économiques
 - Accompagner le développement des entreprises de la filière en apportant les conseils, expertises et services utiles à la réussite de leurs projets
 - Organiser des actions de formation et de qualification, individuelles et collectives.

Plastium déploie ses activités au travers de « 5 piliers d'excellence » dans les domaines industriels, RH, commerciale, environnementale et réseau.

Le but étant de prendre en compte la stratégie des entreprises et leurs projets de développement mais aussi leurs problématiques de recrutement, la formation de leur personnel, les évolutions réglementaires, les avancées technologiques, etc.

OBJECTIFS DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT

Cette convention de partenariat a pour objectif général de définir les perspectives de collaboration entre les PARTIES. Une convention d'objectifs annuels précisera et quantifiera chaque année les projets et actions qui seront mises en place par Plastium sur le territoire de la Communauté d'Agglomération et leurs modalités de mise en œuvre. Ces perspectives se déclinent au travers de 4 axes d'intervention complémentaires, lesquels précisent des objectifs plus particuliers. Ces objectifs particuliers définissent ainsi le cadre dans lequel les PARTIES interviennent. Ils seront ainsi travaillés progressivement tout au long du partenariat et se déclineront au travers des actions encadrées dans le cadre de chaque convention d'objectifs annuelles.

AXE 1 : Appuyer le développement de projets en plasturgie sur le territoire de la Communauté d'Agglomération

La dynamique économique sur le territoire de Béthune-Bruay se caractérise au travers du tissu d'entreprises qui s'y développe et des partenaires associés mobilisés à leur appui. La filière plasturgie et composites étant caractéristique de cette dynamique, il apparaît essentiel d'y apporter une attention toute particulière. 4 objectifs semblent donc pouvoir être définis afin de positionner l'intervention de Plastium sur le sujet :

Objectif 1.1 : Accompagner la création de start-up et d'entreprises nouvelles en plasturgie et le développement de projets innovants.

Objectif 1.2 : Accompagner les entreprises implantées sur le territoire dans leurs projets en plasturgie.

Objectif 1.3 : Appuyer l'implantation de nouveaux acteurs économiques dans le domaine de la plasturgie.

Objectif 1.4 : Accompagner de déploiement de projets partenariaux autour de la plasturgie.

AXE 2 : Appuyer le positionnement de l'Agglomération en tant que territoire référence en plasturgie

Dans l'optique d'accroître la dynamique économique en vigueur sur le territoire de Béthune-Bruay, il apparaît essentiel d'animer et promouvoir l'écosystème local de la plasturgie et le faire rayonner à l'échelle régionale et au-delà. Plus précisément, 4 objectifs semblent donc pouvoir être définis afin de positionner l'intervention de Plastium sur le sujet :

Objectif 2.1 : Impliquer les industriels de Béthune-Bruay aux activités mises en œuvre par Plastium

Objectif 2.2 : Organiser des événements spécifiques sur le territoire de Béthune-Bruay

Objectif 2.3 : Appuyer le positionnement du territoire à l'échelle régionale (lobbying, partenariats, attractivité économique...)

Objectif 2.4 : Participer au développement de l'écosystème territorial d'appui à l'innovation et aux filières

AXE 3 : Accompagner la filière plasturgie du territoire à la sortie du pétrole à travers le recyclage et les nouveaux matériaux

L'appui à la transformation de la filière plasturgie apparaît comme un enjeu majeur dans le cadre du projet de territoire de l'agglomération de Béthune-Bruay qui se revendique en tant que « Territoire démonstrateur de l'économie circulaire des matières plastiques ». A cet effet, l'intervention de Plastium apparaît prédominante et doit pouvoir concourir très directement à ces développements, en particulier au travers de 4 objectifs complémentaires :

Objectif 3.1 : Suivre les évolutions techniques et réglementaires en la matière et appréhender les nouvelles tendances et les enjeux qui en découlent

Objectif 3.2. : Connaître les besoins matière des entreprises de plasturgie et caractériser les gisements de déchets plastiques du territoire

Objectif 3.3 : Impulser et accompagner la coopération et les d'expérimentations pour le recyclage, l'utilisation et la gestion de matières plastiques recyclées et des autres matériaux nouveaux

Objectif 3.4 : Sensibiliser et former les entreprises et les opérateurs

AXE 4 : Appui de Plastium à la mise en œuvre de la politique emploi et formation de la Communauté d'Agglomération notamment en lien avec la filière plasturgie

Dans le cadre de sa feuille de route emploi la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay porte une politique volontariste d'appui aux entreprises en matière RH et formation. Cette politique s'adresse en particulier au tissu industriel du territoire et donc notamment aux entreprises de plasturgie. Le socle de cette action étant la connaissance des enjeux et actualités RH des entreprises du territoire, il apparaît essentiel d'accentuer les synergies avec les actions portées par Plastium dans ce domaine et le maillage qui peut en résulter, en particulier au travers de 4 objectifs complémentaires :

Objectif 4.1 : Travailler à l'attractivité des métiers de la plasturgie dans le cadre de la politique globale mise en œuvre à l'échelle du territoire en la matière.

Objectif 4.2 : Favoriser le rapprochement entre l'offre de formation du territoire-et les besoins des entreprises et développer cette offre si nécessaire

Objectif 4.3 : Accompagner les campagnes de recrutement des industriels et faire le lien avec les actions portées par la CABBALR (Proch'emploi, job dating...)

Objectif 4.4 : Appuyer au développement de la politique RH des entreprises (RSE, GPEC, marque-employeur...) et contribuer aux réflexions territoriales sur ces sujets

MISE EN ŒUVRE DU PARTENARIAT

Durée de la convention

La présente convention est définie pour une période de 3 ans courant de sa signature au 31 décembre 2026.

Obligations réciproques

La Communauté d'agglomération et PLASTIUM conviennent de prendre part au développement de chaque projet identifié suivant leurs contributions respectives. Elles s'engagent à prendre part aux différentes instances mises en œuvre au profit du développement des projets.

Chaque partie s'engage à :

- Mobiliser les moyens nécessaires au développement des différents partenariats mis en œuvre et des projets qui en découlent
- Porter à la connaissance de chaque partie l'état d'avancement des projets
- Rendre compte à échéance régulière dans l'instance de gouvernance établit, de la mise en œuvre de chaque projet
- Prévenir sans délai l'autre partie de toute difficulté susceptible de compromettre l'exécution normale des projets

Aucune stipulation de l'accord à lui seul ne pourra être interprétée, en tant que telle, comme constituant une entité juridique de quelque nature que ce soit, ni impliquant une quelconque solidarité entre les La Communauté d'agglomération et PLASTIUM.

La Communauté d'agglomération et PLASTIUM n'ont le pouvoir d'engager les autres parties, ni de créer des obligations à la charge de l'autre partie.

La Communauté d'agglomération et PLASTIUM s'engagent à déployer ses meilleurs efforts pour exécuter sa part du projet en mettant en œuvre tous les moyens nécessaires à cette exécution.

Gouvernance

Un Comité de pilotage annuel coprésidé par un représentant de la Communauté d'agglomération et un représentant de PLASTIUM permet un point d'étape sur l'avancement opérationnel du partenariat et sur les évolutions potentiellement envisageables au niveau du plan d'action.

Pour favoriser le bon déroulement du partenariat, il est créé un comité technique composé de représentants de la Communauté d'agglomération et de PLASTIUM. Le comité technique se réunit au minimum 2 fois par an (au moins une fois par semestre). Il suit l'exécution de l'accord et notamment l'avancement des projets et travaille à la définition et formalisation d'un plan d'actions annuel. Il veille au respect des échéances prévues et en cas de besoin, décide des solutions en cas de problème d'exécution.

Modification de la convention

Toute modification de la présente convention ne pourra être valable que par avenant signé par la Communauté d'agglomération et PLASTIUM.

Communication

Pour chacune des actions qui seront reprises dans la convention, les deux parties devront faire apparaître le partenariat suivant, sur tous les médias et supports de communication qui seront déclinés.

Contentieux

En cas de litige entre La Communauté d'agglomération et PLASTIUM, une recherche de solution à l'amiable sera d'abord mise en œuvre. A défaut, le Tribunal administratif de Lille est compétent pour connaître les litiges qui naîtraient de l'exécution du présent accord.

Fait à Béthune, le

Pour la Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay Artois Lys Romane

Le Vice-Président délégué

Steve BOSSART

Pour l'association PLASTIUM

Le Président

Jérôme LOBEL

Annexe : liste des entreprises du secteur de la plasturgie implantées sur le territoire de Béthune-Bruay

Entreprises tranformatrices de matières plastiques		
Entreprise	Commune	Activité
ABS PRODUCTION	Haisnes-lès-La Bassée	Industries du caoutchouc et des plastiques
ACPM	Chocques	Fabrication de pièces techniques en matières plastiques
APPLISURFACES	Lillers	Application de revêtements spéciaux sur substrats métalliques, plastiques et caoutchoucs
ART PLAST	Calonne-Ricouart	Injection thermoplastique, transformation de matières plastiques
ARTOIS PLASTIQUES	Houdain	Usinage de pièces plastiques techniques/ Mécano soudure/ découpe et semi produits à la demande
ATELIERS DE LILLERS	Lillers	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques
AXIPACK SAS	Ruitz	Transformation de matières plastiques par extrusion et calandrage
CADENCE INDUSTRIE	Nœux-les-Mines	Injection plastique, assemblage, finition, peinture
CARLIER PLASTIQUES ET COMPOSITES	Calonne-Ricouart	Production de panneaux composites destinés aux véhicules utilitaires légers, fourgons, semi-remorques, ...
CHAUDRONNERIE PLASTIQUE DES HAUTS DE FRANCE	Houdain	chaudronnerie plastique
CITYPLAST	Douvrin	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques
EMB-I-PACK NORD	Annezin	Collecte et traitement d'emballages industriels
EUROFIELD	Isbergues	Fabrication de gazon synthétique pour le sport et le jardin, ateliers de préparation, chauffage et expédition
FAURECIA INTERIEUR INDUSTRIE	Auchel	Fabrication de planches de bord et panneaux de porte
FIELDTURF TARKETT	Auchel	Fabrication de gazon synthétique
FLACONNAGES DE L'ARTOIS	Lapugnoy	Développement, fabrication et commercialisation d'emballages plastiques corps creux (bidons, flacons, bouteilles) par extrusion-soufflage en polyéthylène monocouche (PEHD), polypropylène multicouches
FLEX-N-GATE MARLES	Calonne-Ricouart	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques
GALLEZ S.A.S	Douvrin	Fabrication de pièces plastiques par injection
GREEN ISOLIGHT INTERNATIONAL	Labourse	Développement de vernis photoréticulables. R et D. Applications : Fils - Bois et Métaux
HANOVA	Ruitz	Fabrication de pochettes et enveloppes d'emballage
I PLAST	Ruitz	Usinage et façonnage de plexiglas, polycarbonate et PVC - Plexiglas
INNOVATECH 3D	Béthune	Travail du plastique
INNOVATIONS & TECHNOLOGIES COMPOSITES	Ruitz	Spécialisation en découpe de matériaux souples (fibre de verre, fibre textile, joints, mousse, moquette, nid d'abeille). Fournitures de composants grands publics dans les matériaux composites
JET'SAC	Auchel	Fabrication sacs poubelles en PE et en matière biodégradable
JOKEY FRANCE	Labourse	Fabrication d'emballages rigides à ouverture totale
KY PLAST	Ruitz	Chaudronnerie et tuyauterie Plastiques
KY TING	Ruitz	Conception de solutions ergonomiques
NORDFILM IMPRESSION	Ruitz	Impression sur film
OZEMBAL	Labourse	Transformation des matières plastiques
PIREP	Busnes	Fabrication d'autres équipements automobiles
PIRUS COMPOSITES	Ruitz	Conception et réalisation de pièces techniques en matières plastiques et composites
PLASTIC OMNIUM	Ruitz	Fabrication de pièces techniques en matières plastiques
PLASTIQUES FACONNES DU BETHUNOIS	Verquin	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques
PLAST'UP	Ruitz	Fabrication de pièces creuses par rotomoulage
PROFERM	Douvrin	Fabrication de menuiseries PVC et aluminium
ROTOVIA	Annezin	Fabrication de pièces techniques en matières plastiques par rotomoulage
SMCA	Chocques	Fabrication mécanique - Maintenance industrielle - Etude et réalisation de machine spéciales (notamment pour l'automobile avec le dépôt d'un brevet.) - fabrication de quilles.
VEOS	Douvrin	Industrie du caoutchouc et des plastiques destinés à l'industrie pétrolière

Autres entreprises intervenant dans la filière plasturgie, matériaux et emballages		
Entreprise	Commune	Activité
AVOSDIM	Béthune	Spécialiste de l'équipement sur mesure pour fenêtre : moustiquaire, volet roulant, store intérieur, motorisation et pièces détachées
BLACK-STAR	Béthune	Valorisation de pneumatiques usagés par le rechapage industriel
CARTONNAGES VAILLANTS	Lambres	Conception et réalisation d'emballages et PLV en carton ondulé et compact
CREPIM	Bruay-La-Buissière	Activité d'essais et de recherche et développement en matière de comportement au feu des matériaux, des risques inhérents au feu et aux produits de dégradation
EURADIF - TECHPAN	Verquigneul	Fabrication de portes d'entrée
FLO EUROPE	Ruitz	Fabrication de gobelets, vaisselle à usage unique
GALLEZ OUTILLAGE	Douvrin	Fabrication de moules métalliques pour la plasturgie et mécanique de précision, injection plastique, réalisation de pièces bi matières
GALLOO Plastic	Béthune	Recyclage de métaux ferreux et non ferreux
HDF EMBALLAGES	Labourse	Recyclage et reconditionnement de palettes bois
MATISSART NORD	Labourse	Conception et fabrication de moules de soufflage pour l'emballage et la pièce technique
METISSE	Billy Berclau	Fabrication d'isolants thermiques et acoustiques en textiles recyclés
OPMM DE L'ARTOIS	Auchel	Conception et réalisation de moules et d'outillages pour l'injection plastique
PALETTES ARTOIS SERVICES	Divion	Recyclage Palettes et big-bags d'occasions: Récupère, tri, répare, classe et revend.
SAFILIN	Béthune	Filature de lin
VETA FRANCE	Ruitz	Fabrication de panneaux de vêtiture/vêtage pour l'isolation thermique extérieur des bâtiments